



**77,4 %**

des répondants ont indiqué que l'attitude des gens à l'égard des problèmes de santé mentale en milieu de travail touchant quatre groupes de travailleurs (les cadres/leaders, le personnel des ressources humaines, les gestionnaires/superviseurs et les employés en général) s'est améliorée depuis 2007.



**26,3 %**

des répondants syndiqués et

**23,2 %**

des répondants non syndiqués

ont mentionné que leur organisation participait activement à la mise en œuvre de la norme ou aux efforts continus visant à maintenir et à améliorer les éléments clés de la norme.



**64,7 %**

des répondants étaient d'avis que, depuis 2007, les employés aux prises avec des problèmes de santé mentale sont mieux traités au travail.



**73,3 %**

des répondants ont mentionné que l'utilisation d'un langage non stigmatisant à l'égard des problèmes de santé mentale en milieu de travail s'est améliorée depuis 2007.



**87,2 %**

des répondants ont observé des améliorations dans la couverture par les médias des problèmes de santé mentale en milieu de travail depuis 2007; **83,3 %** des répondants sont d'avis que les célébrités et les personnalités médiatiques jouent un rôle important dans l'accroissement de la sensibilisation du public à cet égard.



**81 %**

des répondants cherchent aujourd'hui davantage à obtenir des renseignements sur les problèmes de santé mentale qu'en 2007 (38 %); 83 % des répondants disent consulter Internet comme source d'information.